





# Table des matières

---

<b>1. Contexte</b> .....	4
<b>2. Rôle de l'ONU</b> .....	5
<b>3. L'idée maîtresse de la Stratégie</b> .....	5
<b>4. Objectifs de la Stratégie des Nations Unies pour la jeunesse</b> .....	6
<b>5. Engagement avec et pour les jeunes : consolider les bases de l'ONU</b> .....	6-10
<b>6. Domaines d'action prioritaires de la Stratégie des Nations Unies pour la jeunesse</b> .....	10-15
<b>7. Coordination, gouvernance et exécution de la Stratégie</b> .....	15-16



## 2. Rôle de l'ONU

Le rôle de l'ONU est défini par son statut, qui est le résultat de négociations complexes entre les États. Le statut de l'ONU est un traité international qui définit les objectifs, les principes et les organes de l'Organisation. Le rôle de l'ONU est de maintenir la paix et la sécurité internationales, de promouvoir le développement durable, de protéger les droits de l'homme et de faciliter la coopération internationale.

Le rôle de l'ONU est défini par son statut, qui est le résultat de négociations complexes entre les États. Le statut de l'ONU est un traité international qui définit les objectifs, les principes et les organes de l'Organisation. Le rôle de l'ONU est de maintenir la paix et la sécurité internationales, de promouvoir le développement durable, de protéger les droits de l'homme et de faciliter la coopération internationale.

Le rôle de l'ONU est défini par son statut, qui est le résultat de négociations complexes entre les États. Le statut de l'ONU est un traité international qui définit les objectifs, les principes et les organes de l'Organisation. Le rôle de l'ONU est de maintenir la paix et la sécurité internationales, de promouvoir le développement durable, de protéger les droits de l'homme et de faciliter la coopération internationale.

Le rôle de l'ONU est défini par son statut, qui est le résultat de négociations complexes entre les États. Le statut de l'ONU est un traité international qui définit les objectifs, les principes et les organes de l'Organisation. Le rôle de l'ONU est de maintenir la paix et la sécurité internationales, de promouvoir le développement durable, de protéger les droits de l'homme et de faciliter la coopération internationale.

Le rôle de l'ONU est défini par son statut, qui est le résultat de négociations complexes entre les États. Le statut de l'ONU est un traité international qui définit les objectifs, les principes et les organes de l'Organisation. Le rôle de l'ONU est de maintenir la paix et la sécurité internationales, de promouvoir le développement durable, de protéger les droits de l'homme et de faciliter la coopération internationale.

Le rôle de l'ONU est défini par son statut, qui est le résultat de négociations complexes entre les États. Le statut de l'ONU est un traité international qui définit les objectifs, les principes et les organes de l'Organisation. Le rôle de l'ONU est de maintenir la paix et la sécurité internationales, de promouvoir le développement durable, de protéger les droits de l'homme et de faciliter la coopération internationale.

## 3. L'idée maîtresse de la Stratégie

L'idée maîtresse de la Stratégie est de promouvoir le développement durable et la coopération internationale. La Stratégie vise à atteindre les Objectifs de Développement Durable (ODD) et à promouvoir la paix et la sécurité internationales.

<sup>2</sup> Le rôle de l'ONU est défini par son statut, qui est le résultat de négociations complexes entre les États. Le statut de l'ONU est un traité international qui définit les objectifs, les principes et les organes de l'Organisation. Le rôle de l'ONU est de maintenir la paix et la sécurité internationales, de promouvoir le développement durable, de protéger les droits de l'homme et de faciliter la coopération internationale.

<sup>3</sup> Le rôle de l'ONU est défini par son statut, qui est le résultat de négociations complexes entre les États. Le statut de l'ONU est un traité international qui définit les objectifs, les principes et les organes de l'Organisation. Le rôle de l'ONU est de maintenir la paix et la sécurité internationales, de promouvoir le développement durable, de protéger les droits de l'homme et de faciliter la coopération internationale.



#### 4. Objectifs de la Stratégie des Nations Unies pour la jeunesse

Le monde est en train de changer. Les jeunes sont au cœur de ces changements. Ils sont les acteurs de demain. Ils ont le potentiel de transformer le monde. Mais ils ont aussi besoin de soutien. Les Nations Unies ont élaboré une stratégie pour la jeunesse, qui vise à leur offrir les meilleures opportunités de travail, d'éducation et de participation citoyenne. Cette stratégie est basée sur trois piliers : l'éducation, le travail décent et la participation citoyenne. Elle vise à garantir que tous les jeunes aient accès à ces opportunités et qu'ils puissent contribuer à un monde meilleur.

#### 5. Engagement avec et pour les jeunes : consolider les bases de l'ONU

Les Nations Unies ont un engagement fort envers les jeunes. Elles travaillent avec eux pour leur offrir les meilleures opportunités de travail, d'éducation et de participation citoyenne. Elles leur offrent également un espace pour exprimer leurs opinions et participer aux décisions qui les concernent. Les Nations Unies sont également impliquées dans de nombreux programmes et initiatives qui visent à améliorer la vie des jeunes. Elles travaillent avec les gouvernements, les organisations non gouvernementales et les jeunes eux-mêmes pour mettre en œuvre ces programmes et initiatives. Les Nations Unies ont un rôle à jouer dans la réalisation de ces objectifs et dans la construction d'un monde meilleur pour tous.

### Un modèle d'action directrice :

<p>Le monde est en train de changer. Les jeunes sont au cœur de ces changements. Ils ont le potentiel de transformer le monde. Mais ils ont aussi besoin de soutien. Les Nations Unies ont élaboré une stratégie pour la jeunesse, qui vise à leur offrir les meilleures opportunités de travail, d'éducation et de participation citoyenne. Cette stratégie est basée sur trois piliers : l'éducation, le travail décent et la participation citoyenne. Elle vise à garantir que tous les jeunes aient accès à ces opportunités et qu'ils puissent contribuer à un monde meilleur.</p>	<p>Le monde est en train de changer. Les jeunes sont au cœur de ces changements. Ils ont le potentiel de transformer le monde. Mais ils ont aussi besoin de soutien. Les Nations Unies ont élaboré une stratégie pour la jeunesse, qui vise à leur offrir les meilleures opportunités de travail, d'éducation et de participation citoyenne. Cette stratégie est basée sur trois piliers : l'éducation, le travail décent et la participation citoyenne. Elle vise à garantir que tous les jeunes aient accès à ces opportunités et qu'ils puissent contribuer à un monde meilleur.</p>
---	---



	<p data-bbox="771 268 1120 304">, _____ t</p> <hr data-bbox="560 394 1372 399"/> <hr data-bbox="560 619 1372 623"/>

	<p> t t t t t t t t t t  t t t t t t t ( t t t t t t t A ,  t t t t t t t t t t t t t t t t  t t t t t t t t t t t t t t t t  t t t t t t t t t t t t t t t t t t t . </p> <hr/> <p> t t t t t t t t t t t t t t t t  t t t t t t t t t t t t t t t t t t t  t . </p> <hr/> <p> t t t t t t t t t t t t t t t t t t t  t </p> <hr/>

4 t

<p>t     t</p>	<div style="text-align: center;">  </div> <hr style="border: 0.5px solid #00aaff; margin: 5px 0;"/> <hr style="border: 0.5px solid #00aaff; margin: 5px 0;"/> <hr style="border: 0.5px solid #00aaff; margin: 5px 0;"/>
--	---



## **PRIORITÉ N° 1 :**

Engagement, participation et sensibilisation – Faire entendre la voix des jeunes pour un monde pacifique, juste et viable

---

### **Les actions de l'ONU consisteront à :**

#### **Intégrer la question :**

t t tt t t ,  
t t t ' t t  
' t , t ' t  
t t t t  
t t , t  
t t t t

## PRIORITÉ N° 2 :

Éducation et santé – Faciliter l'accès des jeunes à un enseignement et à des services de santé de qualité

---

Les actions de l'ONU consisteront à :

**Promouvoir un enseignement de qualité :**

Faciliter l'accès des jeunes à un enseignement de qualité, en particulier dans les zones rurales et les zones à faible revenu, en renforçant les capacités des enseignants et en améliorant les conditions de travail. Promouvoir l'éducation non formelle et l'apprentissage tout au long de la vie, en particulier pour les jeunes qui n'ont pas accès à l'éducation formelle. Appuyer les initiatives de micro-entrepreneuriat et de création d'entreprises, en particulier pour les jeunes femmes, afin de leur permettre de générer des revenus et d'améliorer leur qualité de vie.

**Promouvoir l'éducation non formelle :**

Faciliter l'accès des jeunes à des programmes d'éducation non formelle, en particulier dans les zones rurales et les zones à faible revenu, en renforçant les capacités des enseignants et en améliorant les conditions de travail. Appuyer les initiatives de micro-entrepreneuriat et de création d'entreprises, en particulier pour les jeunes femmes, afin de leur permettre de générer des revenus et d'améliorer leur qualité de vie.

**Garantir aux jeunes l'accès à des soins de santé adaptés et à des environnements sains :**

Faciliter l'accès des jeunes à des soins de santé adaptés, en particulier dans les zones rurales et les zones à faible revenu, en renforçant les capacités des professionnels de santé et en améliorant les conditions de travail. Appuyer les initiatives de micro-entrepreneuriat et de création d'entreprises, en particulier pour les jeunes femmes, afin de leur permettre de générer des revenus et d'améliorer leur qualité de vie.

**Soutenir des services de santé mentale adaptés aux jeunes :**

Faciliter l'accès des jeunes à des services de santé mentale adaptés, en particulier dans les zones rurales et les zones à faible revenu, en renforçant les capacités des professionnels de santé et en améliorant les conditions de travail.

Faciliter l'accès des jeunes à des services de santé de qualité, en particulier dans les zones rurales et les zones à faible revenu, en renforçant les capacités des professionnels de santé et en améliorant les conditions de travail.

**Défendre les droits des jeunes en matière de santé sexuelle et procréative :**

Faciliter l'accès des jeunes à des services de santé sexuelle et procréative, en particulier dans les zones rurales et les zones à faible revenu, en renforçant les capacités des professionnels de santé et en améliorant les conditions de travail. Appuyer les initiatives de micro-entrepreneuriat et de création d'entreprises, en particulier pour les jeunes femmes, afin de leur permettre de générer des revenus et d'améliorer leur qualité de vie.

## PRIORITÉ N° 3 :

Émancipation économique des jeunes et travail décent – Améliorer l'accès des jeunes au travail décent et à l'emploi productif

---

Les actions de l'ONU consisteront à :

**Honorer l'engagement de la communauté mondiale :**

Faciliter l'accès des jeunes à des services de santé de qualité, en particulier dans les zones rurales et les zones à faible revenu, en renforçant les capacités des professionnels de santé et en améliorant les conditions de travail. Appuyer les initiatives de micro-entrepreneuriat et de création d'entreprises, en particulier pour les jeunes femmes, afin de leur permettre de générer des revenus et d'améliorer leur qualité de vie.

**Promouvoir l'adoption d'une démarche équilibrée :**

Faciliter l'accès des jeunes à des services de santé de qualité, en particulier dans les zones rurales et les zones à faible revenu, en renforçant les capacités des professionnels de santé et en améliorant les conditions de travail. Appuyer les initiatives de micro-entrepreneuriat et de création d'entreprises, en particulier pour les jeunes femmes, afin de leur permettre de générer des revenus et d'améliorer leur qualité de vie.



**Fournir un appui et des orientations :**

Appuyer les gouvernements et les institutions nationales et régionales pour qu'ils puissent mettre en œuvre des politiques et des programmes qui favorisent la participation des jeunes à la prise de décision et à la vie civique et politique. Appuyer les gouvernements et les institutions nationales et régionales pour qu'ils puissent mettre en œuvre des politiques et des programmes qui favorisent la participation des jeunes à la prise de décision et à la vie civique et politique.

**Promouvoir l'accès aux services et aux moyens de production :**

Promouvoir l'accès des jeunes aux services et aux moyens de production, en particulier dans les zones rurales et les zones à faible revenu. Promouvoir l'accès des jeunes aux services et aux moyens de production, en particulier dans les zones rurales et les zones à faible revenu.

**Encourager une transition équitable vers une économie verte à faible émission de carbone :**

Encourager une transition équitable vers une économie verte à faible émission de carbone, en particulier dans les zones rurales et les zones à faible revenu. Encourager une transition équitable vers une économie verte à faible émission de carbone, en particulier dans les zones rurales et les zones à faible revenu.

**PRIORITÉ N° 4:**

Les jeunes et les droits de l'homme – Protéger et promouvoir les droits des jeunes et encourager leur engagement civique et politique

**Les actions de l'ONU consisteront à :**

**Protéger et promouvoir les droits fondamentaux des jeunes :**

Protéger et promouvoir les droits fondamentaux des jeunes, en particulier dans les zones rurales et les zones à faible revenu. Protéger et promouvoir les droits fondamentaux des jeunes, en particulier dans les zones rurales et les zones à faible revenu.

**Sensibiliser le public à la situation des jeunes en matière de droits fondamentaux :**

Sensibiliser le public à la situation des jeunes en matière de droits fondamentaux, en particulier dans les zones rurales et les zones à faible revenu. Sensibiliser le public à la situation des jeunes en matière de droits fondamentaux, en particulier dans les zones rurales et les zones à faible revenu.

**Promouvoir le respect des droits fondamentaux :**

Promouvoir le respect des droits fondamentaux, en particulier dans les zones rurales et les zones à faible revenu. Promouvoir le respect des droits fondamentaux, en particulier dans les zones rurales et les zones à faible revenu.



t ' t  
t tt

---

### Élargir les possibilités offertes :

Le rôle des parents est primordial dans la réussite de leur enfant. Ils doivent être impliqués dans le processus éducatif et offrir un environnement favorable à l'apprentissage. Les enseignants doivent également travailler en collaboration avec les parents pour offrir le meilleur soutien possible à l'enfant.

### Protéger et aider les jeunes dans les contextes humanitaires :

Les jeunes dans les contextes humanitaires ont besoin d'un soutien particulier. Ils doivent être protégés contre les abus et avoir accès à des services éducatifs et psychosociaux. Les acteurs humanitaires doivent travailler ensemble pour répondre à leurs besoins et leur offrir une meilleure qualité de vie.

## 7. Coordination, gouvernance et exécution de la Stratégie

La mise en œuvre de la Stratégie nécessite une coordination efficace entre les différents acteurs impliqués. Une gouvernance transparente et une exécution rigoureuse sont essentielles pour garantir le succès des actions entreprises.



The first part of the paper discusses the importance of maintaining accurate records of all transactions and the role of the auditor in ensuring the integrity of the financial statements. It highlights the challenges faced by auditors in the current business environment and the need for a robust audit process. The paper then moves on to discuss the various types of audits and the specific requirements for each. It also touches upon the importance of communication between the auditor and the client throughout the audit process.

The second part of the paper focuses on the practical aspects of conducting an audit. It provides a detailed overview of the audit process, from the initial engagement to the final reporting stage. It discusses the various steps involved in planning the audit, including identifying the audit objectives and the scope of the audit. The paper also covers the importance of maintaining a clear and concise audit trail and the need for a thorough review of the audit work.

The final part of the paper discusses the various factors that can affect the outcome of an audit. It highlights the importance of the auditor's independence and objectivity and the need for a high level of professional skepticism. It also discusses the various risks associated with auditing and the need for a thorough assessment of these risks. The paper concludes by emphasizing the importance of the auditor's role in ensuring the integrity of the financial statements and the need for a strong regulatory framework to support the audit process.

# YOUTH2030

WORKING WITH